

APE
PRIX D'EXCELLENCE
 Journal de l'année 1985 et 1992
 Photo de l'année 2002

SOMMAIRE

- ★ En général et en brefp. 2
- ★ Nouveau cas de la maladie de la vache follep. 2
- ★ La nouvelle technologie au service de l'apprentissagep. 2
- ★ Des changements pour la Fédération culturelle de l'Î.-P.-É.p. 3
- ★ Éditorialp. 4
- ★ Les nouveaux appartements sont en construction à Wellingtonp. 5
- ★ Les côtes de l'Île s'effritent par l'érosionp. 5
- ★ Le Belle Adouance termine sa première tournée en carrière à l'Îlep. 6
- ★ Défi de l'affiche 2005p. 6
- ★ Un dictionnaire pour apprendre du vocabulairep. 7
- ★ CIFTA reçoit un nouveau souffle de viep. 10
- ★ Corrigé des derniers mots croisésp. 12
- ★ Sports p. 14 et 15
- ★ Les réservoirs d'huile doivent avoir un dispositif de protection contre les intempériesp. 16



ACADÉMIENNE

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 28^e ANNÉE LE MERCREDI 12 JANVIER 2005 70 CENTS (INCLUS TPS)

Mission de la SNA en Europe
L'Î.-P.-É. est représentée par Guy Gallant et Lizanne Thorne
LIRE À LA PAGE 3

Carolyn Gallant est l'ambassadrice de la campagne du Timbre de Pâques

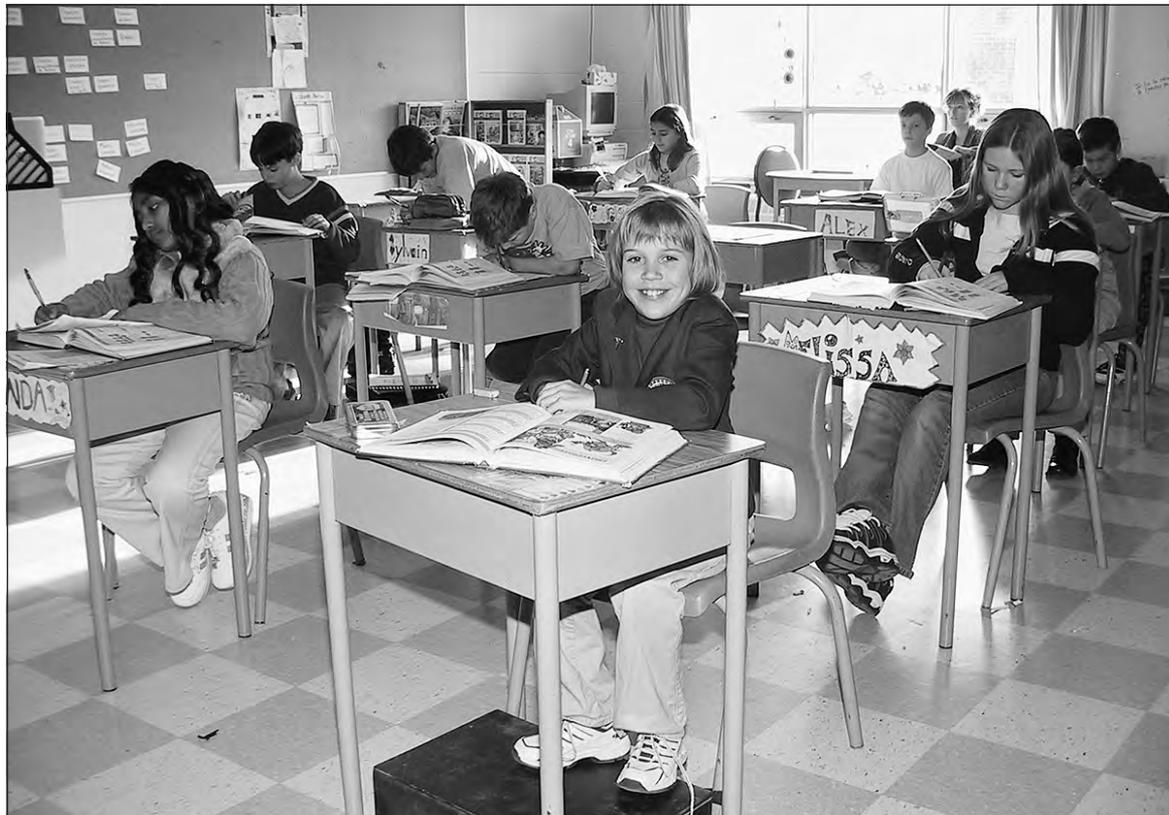
Par **Jacinthe LAFOREST**

La Campagne de collecte de fonds du Timbre de Pâques 2005 a une jeune ambassadrice au sourire contagieux. Il s'agit de Carolyn Gallant, 11 ans, qui est en 5^e année à l'école François-Buote. Elle est la fille de Blair et Juanita Gallant qui habitent à Clyde River.

Née prématurément, à seulement 28 semaines, Carolyn ne pesait que 2,5 livres. Elle a passé les six premiers mois de sa vie à l'hôpital IWK à Halifax et sa jeune vie a été menacée à plusieurs reprises, entre autres lorsqu'à trois semaines, elle est tombée gravement malade et est entrée dans un coma. Ce n'est qu'un an plus tard, alors qu'elle était âgée de 12 mois, qu'on a découvert qu'elle était atteinte de paralysie cérébrale.

Carolyn Gallant est minuscule et paraît délicate mais il ne faut pas se fier aux apparences. Elle mène sa vie comme elle l'entend et ne laisse pas sa maladie l'empêcher de pratiquer ses activités préférées.

«Je peux marcher, mais pour les longues marches, je prends ma chaise. Je fais aussi du ski, avec des skis spéciaux et je patine. Avant cela, j'avais des patins à deux lames mais cette année, j'ai changé pour des patins à une



Carolyn Gallant dans sa classe en 5^e année.

lame», explique la jeune demoiselle, qui aime bien toute l'attention qu'on lui porte depuis qu'elle a été choisie pour être ambassadrice de la Campagne annuelle du Timbre de Pâques.

La campagne annuelle comprend plusieurs volets ayant pour but de recueillir de l'argent pour fournir des activités et de l'équipement à des enfants insulaires ayant des handicaps physiques.

Le 7 mars, ce sera le grand Téléthon annuel au Centre des arts de la Confédération. «J'ai très hâte. C'est la partie que je préfère», dit Carolyn Gallant. Avec les coanimateurs Bruce Rainnie et Matt Rainnie, Carolyn Gallant sera là pour inciter les gens à donner généreusement et encourager, de son beau sourire, les enfants qui ont des handicaps physiques.

Carolyn Gallant se dit très

honorée d'avoir été choisie pour cette campagne. Son slogan pour cette année est : «J'ai un rêve», et ce rêve de Carolyn, c'est que chaque enfant de la terre ait, tout comme elle, des parents et des grands-parents, des oncles et des tantes et des cousins et des cousines qui les aiment, de même qu'une belle école et de grands amis.

Bien que le Téléthon soit le 7 mars, le travail de Carolyn, en tant qu'ambassadrice, va se poursuivre jusqu'au mois d'avril, où elle va visiter un grand nombre d'écoles pour rencontrer les enfants et parler de sa vie et de ses rêves. Cette tournée parrainée par Tim Horton, est prévue pour la mi-avril. «Je vais aller dans les écoles anglaises et dans les écoles françaises», dit l'ambassadrice 2005.

Carolyn Gallant savoure l'attention qu'on lui porte et aime

bien à l'occasion monter sur la scène. Elle a pris des cours de théâtre et de chant et elle a participé à au moins une production de son école, Le corbeau et le Renard, qui a été présenté sur la scène du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean l'an dernier. Elle a aussi pris des cours de piano.

Selon Francine Giroux, l'aide enseignante qui lui est assignée, depuis qu'elle est à l'école, Carolyn Gallant a en elle beaucoup de force et elle travaille toujours très fort. «Elle a beaucoup de compassion pour les autres et quand elle voit quelqu'un en difficulté, elle tente d'aider. Et elle ne se plaint jamais», dit Francine Giroux.

Carolyn Gallant doit subir ces jours-ci une intervention chirurgicale pour allonger les muscles de ses cuisses. Elle sera remise à temps pour jouer son rôle d'ambassadrice. ★

Nouveau cas de la maladie de la vache folle : les autorités se font rassurantes...

Par Étienne ALARY (APF)

Au lendemain de la confirmation par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) d'un résultat positif d'une vache testée pour l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), les autorités canadiennes ont tenu à faire le point et à se montrer rassurantes.

«L'identification d'un deuxième cas canadien à l'ESB n'était pas quelque chose d'inattendu. (...) L'ESB, aussi minime que cela puisse être, est présente en Amérique du Nord», a souligné le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Andy Mitchell, lors d'un point de presse, tenu à Ottawa, le 3 janvier dernier.

La vache infectée par l'ESB est une vache laitière de huit ans qui provient de l'Alberta. «Puisque l'animal est né en 1996, avant l'introduction en 1997 de l'interdiction visant les aliments destinés au bétail (interdiction de nourrir les ruminants avec des aliments provenant de ruminants), on pense que l'animal aurait été infecté par de la nourriture contaminée avant l'entrée en vigueur de l'interdiction», affirme le ministre Mitchell.

Ce dernier est catégorique : «Aucune partie de l'animal n'a été introduite dans la chaîne alimentaire humaine ou animale», lance-t-il avant d'ajouter que ce résultat ne présentait pas un risque accru pour la salubrité des aliments.

Depuis l'annonce, le 29 décembre 2004, qu'un résultat était suspect, les autorités canadiennes ont pris toutes les mesures pour, d'une part, identifier d'où provenait l'animal infecté et



De gauche à droite, Dre Francine Lord et Dr Gary Little de l'ACIA ainsi que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Andy Mitchell.

d'autre part, pour retracer tous les endroits où cette vache a séjourné.

Ainsi, l'Agence canadienne d'inspection des aliments confirme que la vache en question provient d'un petit troupeau de 200 bêtes qui ont immédiatement été mises en quarantaine.

«Les efforts en cours à l'heure actuelle visent à déterminer si d'autres animaux présentent un risque semblable. Plus précisément, l'Agence se concentre sur deux catégories d'animaux : les descendants de l'animal infecté nés récemment et les bovins nés sur la même ferme que l'ani-

mal infecté au cours d'une période d'un an entourant la naissance de celui-ci», indique la docteure Francine Lord de l'ACIA.

Frontières rouvertes?

L'ironie du sort a voulu que ce nouveau cas de maladie de la vache folle se confirme quelques jours seulement après l'annonce, par le département de l'Agriculture des États-Unis, que leurs frontières seraient rouvertes aux bovins canadiens de moins de 30 mois à compter du 7 mars 2005.

On se souviendra que cet em-

bargo avait été imposé par les États-Unis suite à la découverte d'un premier cas de vache folle, en Alberta, en mai 2003.

Dans un communiqué de presse, émis le 3 janvier 2005, le chef des services d'inspection vétérinaire de ce département, Ron DeHaven, affirme que ce nouveau cas positif ne viendra pas retarder la levée de l'embargo.

«L'USDA reste confiant que les mesures en place au Canada, (...) combinées avec les mesures américaines, (...) fournissent les protections extrêmes pour les consommateurs et le cheptel américains», a déclaré M. DeHaven. ★

La nouvelle technologie au service de l'apprentissage en classe

La nouvelle technologie fait évoluer l'apprentissage des élèves dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard en fournissant aux élèves un accès rapide à Internet et aux outils d'apprentissage multimédia.

Grâce à un nouveau réseau de transmission de données qui sera mis en place par le ministère de l'Éducation, les écoles auront accès aux ressources Internet à une vitesse de transmission 33 fois plus rapide qu'avant.

Le ministère de l'Éducation loue des services de réseau de données d'Eastlink pour pouvoir brancher 45 écoles au réseau. Pour ce faire, Eastlink a placé

475 kilomètres de fibres, presque suffisamment pour aller d'un bout à l'autre de l'Île deux fois.

L'investissement d'Eastlink dans l'infrastructure du réseau permettra à plus de communautés d'avoir accès à Internet haute vitesse pour la première fois, permettant à des entreprises insulaires rurales de faire concurrence à celles des milieux urbains.

Outre la facilitation de l'apprentissage des élèves, le réseau améliore le service de plusieurs autres manières. Si une école a des problèmes de réseau, l'équipe de soutien technique peut souvent déterminer et résoudre le problème à distance, sans

avoir à se rendre à l'école.

Plusieurs écoles partagent maintenant un seul serveur plutôt que d'avoir un serveur de 10 000 \$ dans chaque école. Grâce au nouveau réseau, l'école Saint-Augustin et l'École française de Kings-Ouest partageront bientôt le serveur et les logiciels et à l'école François-Buote à Charlottetown. Ce partage permet également de réduire le coût des permis d'utilisation et de l'entretien des serveurs.

La conception du réseau permettra d'augmenter la capacité du serveur afin de permettre l'utilisation de nouvelles applications d'apprentissage, notamment la

formation à distance et les vidéos sur demande.

Grâce à la grande capacité du nouveau réseau de l'éducation, certains ministères du gouvernement et certaines communautés pourront améliorer leurs services. Les centres Accès Î.-P.-É. à Montague et à Souris seront bientôt les premiers sites gouvernementaux à partager le réseau de l'éducation. D'autres services gouvernementaux en feront autant bientôt.

Ces améliorations majeures apportées au réseau par l'entremise de ce partenariat avec Eastlink n'entraînera pas de coûts additionnels pour le gouvernement. ★

En général & EN BREF

En cas de tempêtes hivernales...

Lorsqu'il fait tempête dehors, profitez-en pour être un peu paresseux et restez chez vous. Par contre, si vous êtes obligés de voyager, faites-le le jour et ne voyagez pas seul. Restez sur les routes principales et renseignez les autres sur votre horaire de voyage. Si votre voiture est prise dans un blizzard, restez calme et dans votre voiture. Rafraîchissez l'air dans votre auto en ouvrant, de temps en temps, la fenêtre du côté abrité du vent. Vous pouvez laisser le moteur fonctionner pendant 10 minutes à toutes les demi-heures si le système d'échappement fonctionne bien.

Salaire minimum de 8 \$ en 2007 en Ontario

(APF) À compter du 1^{er} février 2005, les travailleurs ontariens gagnant le salaire minimum verront leur gain augmenté de 30 cents de l'heure. Avec cette nouvelle majoration de 30 cents (le salaire minimum avait déjà été augmenté de 30 cents le 1^{er} février 2004), le gouvernement McGuinty poursuit son objectif de porter le salaire minimum de la province à 8 \$ de l'heure pour 2007.

L'évêque fait un don

Au nom du diocèse de Charlottetown, l'évêque Vernon Fougère a donné la somme de 25 000 \$ pour venir en aide aux rescapés des tsunamis qui ont frappé l'Asie du Sud-Est et l'Afrique le 26 décembre. L'évêque a autorisé les paroisses à faire une collecte spéciale soit le dimanche 9 janvier ou le dimanche 16 janvier. ★



Mission de la Société Nationale de l'Acadie en Europe L'Île-du-Prince-Édouard est représentée par Guy Gallant et Lizanne Thorne

Par **Jacinthe LAFOREST**

Une délégation de la Société Nationale de l'Acadie (SNA) participe à une série de rencontres en France, en Belgique et en Italie du 11 au 19 janvier 2005 afin de poursuivre ses actions de coopération menées en francophonie internationale.

La mission est dirigée par le président de la SNA, Michel Cyr, et inclura deux représentants de l'Île-du-Prince-Édouard, Lizanne Thorne, directrice générale de la Société Saint-Thomas-d'Aquin et Guy Gallant, président de Jeunesse Acadienne.

Pour l'organisme jeunesse de l'Île, le passage à Lille, dans le nord de la France, est intéressant en raison de l'Université qui s'y trouve. «C'est exploratoire mais il y a peut-être des possibilités d'échanges universitaires entre Lille et UPEI. Je suis en contact avec le directeur du département de français de UPEI», affirme Guy Gallant.

La participation de la SSTA et de Jeunesse Acadienne à cette mission est rendue possible par le gouvernement provincial, qui voit dans cette initiative une façon de faire connaître l'Île comme étant capable et intéressée à accueillir des immigrants francophones. Autant

Guy Gallant que Lizanne Thorne poursuivent cet objectif.

«Lorsque nous avons accueilli les parlementaires de langue française cet été, ils ont été surpris de constater qu'il y avait du français à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick, et que l'Acadie, ce n'est pas seulement Moncton et Caraquet. Pour nous, c'est donc une façon de se faire connaître, d'établir des contacts, des liens, et de laisser savoir qu'il y a de l'ouverture ici à recevoir des immigrants francophones», insiste Lizanne Thorne, au nom de la SSTA.

Parmi les nombreuses rencontres au programme, il y a une réunion avec Claude Laverdure, l'ambassadeur du Canada à Paris. «On veut le rencontrer pour plusieurs raisons mais en particulier, pour qu'il nous connaisse et aussi pour nous assurer sa collaboration dans nos efforts pour participer de nouveau au Festival interceltique de Lorient. En 2004, la participation de l'Acadie a été un grand succès et le Festival veut nous avoir nouveau, mais nous avons besoin de ressources financières pour assurer notre présence. Pour nos artistes, les retombées ont été extraordinaires et le homard acadien a été très en demande», rappelle Lizanne Thorne.



Guy Gallant, président de Jeunesse Acadienne et Lizanne Thorne, directrice de la Société Saint-Thomas-d'Aquin participent à une mission de la SNA en Europe. Ils sont partis lundi et reviendront le 19 janvier.

Pendant son séjour à Paris, la délégation, en plus d'un horaire chargé, va pouvoir assister aux Nuits acadiennes, et voir entre autres Grand Déplacement. À Lille, ils pourront voir Vishten. Le voyage va également les emmener vers la Belgique, dans la province du Hainaut, où la SNA

signera une entente de coopération.

«La SNA avait été là-bas il y a environ deux ans et des gens du Hainaut sont venus en Acadie pendant le CMA ainsi que l'automne dernier et maintenant, on signe une entente Acadie-Hainaut. Pour l'Île, c'est surtout au

niveau des bibliothèques que les contacts ont été faits, avec Chantal Bellemare, la bibliothécaire des services français de bibliothèque. On s'est rendu compte que dans ce secteur, nous étions plus avancés qu'au Hainaut. Vous savez, on se considère plus souvent comme étant les bénéficiaires des ententes que nous signons mais cela peut aussi aller dans les deux sens. Nous avons de l'expertise qu'il est valorisant de partager», explique Lizanne Thorne.

La mission 2005 prévoit un court séjour en Italie, dans une région où l'une des langues officielles est le français, et qui s'appelle Val-d'Aoste.

Le président de la SNA, Michel Cyr, décrit cette mission comme étant «spéciale en ce sens que nous sortons des sentiers battus et développons de nouveaux liens avec la francophonie internationale». «Le programme d'échanges que nous signerons avec le Hainaut, la rencontre de suivi de l'entente France-Acadie et ces premières rencontres avec le Val d'Aoste sont des témoignages de la vitalité du peuple acadien et ces nouvelles collaborations que nous développons auront des retombées dans nos communautés acadiennes en Atlantique», estime M. Cyr. ★

La communauté est conviée à prendre connaissance d'une étude le 18 janvier Des changements importants sont suggérés pour la Fédération culturelle de l'Î.-P.-É.

Par **Jacinthe LAFOREST**

La Fédération culturelle de l'Î.-P.-É. va tenir le mardi 18 janvier au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, une assemblée annuelle qui pourrait bien marquer le début d'un nouveau mode de fonctionnement pour l'organisme fondé il y a presque 15 ans.

La présidente par intérim de la FCÎPE, Monic Gallant de Saint-Timothée, dans la région Évangéline, explique que la Fédération a donné au consultant Marc LeBlanc de Moncton, le mandat de revoir les mission, mandat et fonctionnement de la Fédération culturelle, en tenant compte de la situation générale des arts et de la culture en français à l'Île.

Il a consulté beaucoup de monde, des individus, des organismes, des organisateurs d'événements. Il a présenté son rapport d'étape au conseil d'administration de la Fédération culturelle et

maintenant, c'est le temps pour l'ensemble de la communauté de prendre connaissance du rapport d'étude et des recommandations.

«Notre consultant, Marc LeBlanc, sera présent lors de notre AGA pour présenter l'étude. Le rapport propose certaines nouvelles directions à explorer. Entre autres, l'étude propose que la Fédération ait trois catégories de clientèles cibles : les six régions acadiennes, les organisateurs d'événement et les artistes en tant qu'individus» indique Monic Gallant.

Lors de l'AGA, l'étude sera présentée mais on ne sera pas prêt encore à adopter les recommandations. «Suite à la présentation de l'étude, nous allons tenir en février et mars d'autres consultations régionales pour valider les recommandations. Ces consultations comprendront au moins trois rencontres pu-

bliques régionales dans trois régions différentes, et le 2 avril, nous tiendrons un forum provincial ouvert à tous et nous pourrions alors mieux décider», affirme Monic Gallant, qui veut assurer la participation du plus grand nombre possible de personne au processus.

«La Fédération culturelle est importante pour les artistes et les organismes. Je l'entends quand je parle aux gens. On ne remet aucunement en question le besoin d'un organisme culturel provincial», affirme Monic Gallant.

En plus de faire des recommandations sur la FCÎPE à proprement parler, l'étude s'est aussi penchée sur les rôles et mandats des organismes en région et de tous les comités qui s'occupent de la culture, qui sont très nombreux.

«Nous pensons que le temps propice à faire des changements. Notre directrice générale a fini

son contrat en décembre. Nous allons peut-être même attendre avant d'afficher le poste, pour être sûr de bien connaître les orientations de notre organismes et les tâches qui en découlent.»

Afin d'encadrer la réalisation de l'étude, un comité consultatif a été formé. On y trouve des représentants des gouvernements fédéral (Patrimoine canadien) et provincial (Division des affaires acadiennes et francophones), du RDÉE (qui a parrainé l'étude provinciale) et du Conseil scolaire communautaire Évangéline, qui est le seul organisme régional autour de la table et qui est représenté par sa directrice, Monic Gallant.

«La raison pour laquelle on est là, c'est que c'est un peu notre conseil qui a été à l'origine de cette étude-là. Nous avons approché le RDÉE pour nous aider avec une étude régionale sur

les besoins de notre communauté artistique et le RDÉE nous alors offert de faire une étude provinciale, qui faisait aussi notre affaire. C'est certain que l'étude provinciale va être utile en région».



Monic Gallant, présidente par intérim de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard. ★

ÉDITORIAL

Un grand Acadien trépassé!

(NDLR) *La Voix acadienne* désire exprimer à la famille de feu Louis J. Robichaud, et à tous les Acadiens et Acadiennes du monde entier, ses plus sincères condoléances à l'occasion du trépas de ce grand Acadien avant tout.

Il était Acadien d'abord! Ses plus grandes réalisations touchaient la vie des Acadiens de sa province. Ayant conçu un programme intitulé *Chances égales*, Louis J. Robichaud a su relever le niveau économique, culturel et social de ses compatriotes acadiens. Il a enchâssé leurs droits linguistiques à côté des anglophones grâce à l'adoption de la Loi sur les langues officielles parce qu'il croyait tout simplement que tous les citoyens de sa province devaient être fournis les mêmes services. Position risquée à l'époque, son courage a constitué un moment déterminant dans l'histoire non seulement de sa province mais de toute l'Acadie et du pays tout entier.

Le «P'tit Louis» tel qu'il était connu a fait de grandes choses et sa province devance encore aujourd'hui la plupart des autres provinces canadiennes en ce qu'elle est officiellement bilingue. La période de 1960 à 1970 est reconvenue comme la décennie la plus progressive de l'histoire du Nouveau-Brunswick grâce en larges mesures au règne de Louis J. Robichaud

comme premier ministre.

Cofondateur de l'Université de Moncton, cette institution acadienne exprime son immense dette de reconnaissance envers Louis Robichaud car il voulait avant tout que la société acadienne sorte de son isolement et tire avantage de son programme de «chances égales» pour tous. «Il était, comme le disait le recteur actuel de l'Université de Moncton, un homme d'action qui a provoqué le changement et dont le leadership a été reconnu partout au Canada. On l'a décrit à juste titre comme le Père de l'Acadie moderne au même titre que Mgr Richard est décrit comme le Père de la Renaissance acadienne.

Décédé le 6 janvier à l'âge de 79 ans, feu l'honorable Louis J. Robichaud a été inhumé mardi après de funérailles nationales en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, à Moncton.

La Société Nationale de l'Acadie lui avait octroyé en 1994, sa plus haute décoration, la Médaille Léger Comeau.

David LE GALLANT ★

Lettre à la rédactrice

À la recherche de photos

Madame la rédactrice

Je suis en train d'écrire un livre sur les traditions de Noël en Acadie. En même temps, je collectionne des photos prises dans le temps des fêtes comme à la messe de minuit, au réveillon, lors du dîner de Noël, au concert à l'école du village, en train de couper le sapin au bois, lors d'une visite du père Noël, etc. Je cherche surtout

des photos prises avant 1950.

Je serais grandement redevable à toute personne qui possède de ces photos et qui voudrait bien me permettre d'en tirer des copies.

On peut me joindre au (902) 566-5067 ou par courriel au georg52@pei.sympatico.ca. ★

Georges ARSENAULT
Charlottetown, Î.-P.-É.

Les élèves de l'École française de Kings-Est visitent Souris

Les élèves de l'École française de Kings-Est ont fait des visites à Souris pendant le dernier mois dans le cadre d'un projet de sciences humaines. Ils ont visité une douzaine de commerces et d'organisations afin de mieux connaître leur municipalité et de se faire connaître. Dans le cadre du projet ils ont étudié la carte géographique de la région et ils ont écrit une lettre à chaque endroit visité afin de leur dire ce qu'ils ont appris, ce qu'ils ont aimé et pour leur remercier de les avoir accueillis.



Visite à la Gendarmerie royale du Canada. Le gendarme Marc Potvin explique son travail aux enfants.



Un agent de Pêches et Océans explique son travail aux élèves de l'école.



Plus tôt à l'automne, toujours dans le cours de sciences humaines, les élèves de l'École française de Kings-Est ont visité la clinique vétérinaire de Souris et ont été accueillis par Isabelle, vétérinaire francophone. ★

LA VOIX ACADIENNE

5, Ave Maris Stella,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée
aux abonnements
et au secrétariat :
MICHELLE ARSENAULT

Rédactrice :
JACINTHE LAFOREST

Préposé au montage :
ALEXANDRE ROY

Réviseur :
DAVID LE GALLANT

Site Web :

<http://www.lavoixacadienne.com>

Courriers électroniques :
pub@lavoixacadienne.com
texte@lavoixacadienne.com
marcia.enman@lavoixacadienne.com



Tirage : 1142
(moyenne annuelle)

No. d'enregistrement 08286

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Au national (no d'enregistrement : 4194802)

repcO-média
Agence de représentation média
Tél. : 1-866-411-7486



Fondation
Donatien
Frémont, Inc

ISSN 1195-5066

LA VOIX ACADIENNE

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL
32 \$ à l'Î.-P.-É.
40 \$ à l'extérieur de l'Î.-P.-É.
125 \$ aux États-Unis et outre-mer

COUPON-RÉPONSE POUR UN ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Veuillez adresser votre envoi à :

La Voix acadienne Itée
5, Ave Maris Stella
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9

Tél. : (902) 436-6005 Téléc. : 888-3976

Les côtes de l'Île s'effritent par l'érosion

En moins de cinq ans, Réginald Maddix a perdu 10 pieds de terrain

(J.L.) Les marées hivernales extrêmes sont de plus en plus fréquentes et font de plus en plus de dommages. Le 27 décembre dernier, les marées, combinées aux grands vents, ont causé des dégâts matériels aux structures humaines, surtout dans l'Est de l'Île.

Mais ce n'est pas la seule sorte de dommage qu'on a enregistrée. Et si les ponts peuvent se réparer, la terre emportée, elle, ne peut pas se remplacer. Réginald Maddix habite à Cap-Egmont depuis l'an 2000. «Quand je suis arrivé ici, mon voisin m'avait dit qu'on perdait deux pieds de côte chaque année. Alors j'ai voulu savoir. J'ai placé un poteau à l'ouest et à l'est de mon terrain, à 20 pieds du bord de la côte. Et chaque année, je prends des

mesures.» En plus de ces deux poteaux, il a aussi mesuré, en l'an 2000, la distance qui sépare l'arbre dans sa cour, du bord de la côte et en 2000, cette distance était de 26 pieds.

Directement sur le mur de sa chambre à fournaise, Réginald Maddix compile un tableau qui montre qu'entre l'an 2000 et le mois de janvier 2005, il a perdu 9 pieds de terre à l'ouest. Bien qu'il n'ait pas encore mesuré à l'est, sa mesure à l'arbre indique qu'il a perdu 10 pieds à cet endroit.

«Je ne suis pas parmi les pires. De plus, nous avons au moins 200 pieds de terrain alors ce n'est pas encore une grande préoccupation pour la propriété, mais l'érosion, c'est vraiment sérieux», dit M. Maddix.



Réginald Maddix constate que la marée du 27 décembre a emporté de gros morceaux de terre argileuse de la côte. Il craint qu'au dégel, le haut de la falaise va s'effondrer à son tour.

JUNE 2000	WEST 20'	SPLICE TREE	EAST 20'
MAY 2002	18	26	15
MAY 2003	16	23	14
APR 2004	13	18	13

À l'intérieur de sa maison, à même le mur de sa chambre à fournaise, Réginald Maddix inscrit chaque année les mesures qu'il prend.

La journée de la grande marée, ils sont nombreux, ceux qui ont vu passer sur les glaces des débris. «C'était trop loin pour qu'on voie si c'était du bois ou du métal, mais c'était des débris de construction», dit Réginald Maddix.

Il explique que certains propriétaires prennent des mesures pour ralentir l'érosion, en mettant de grosses roches contre la côte. Norman Richard de Mont-Carmel, qui a un terrain sur le

bord de la côte où il passe ses étés, avait perdu de cinq à six pieds de terrain en 2004 et il a décidé de faire des démarches pour faire mettre des pierres. Les travaux ont été faits tout récemment. «Cela peut coûter quelques milliers de dollars, selon la longueur du terrain, et il faut un permis du gouvernement provincial», indique Antoine Richard, le père de Norman.

Les demandes de permis sont disponibles aux bureaux d'Accès

Î.-P.-É. Les permis sont gratuits. Par contre, les demandes de permis doivent être remplies avec précision et le permis, lorsque accordé, ne donne pas le droit au détenteur de faire tout ce qu'il veut avec son bord de mer. Les lois environnementales doivent être respectées, de même que les droits d'autres personnes dont les propriétés pourraient subir des dommages en raison des altérations apportées à la côte. ★

Les nouveaux appartements pour personnes âgées sont en construction à Wellington

(J.L.) Bien que les annonces officielles de financement n'aient pas encore été faites au moment d'aller sous presse, les travaux de construction pour les nouvelles unités de logement pour les personnes âgées à Wellington sont bel et bien commencés.

Les travaux ont commencé en décembre et on a retiré les formes des fondations le 3 janvier 2005 seulement, de retour de la période des Fêtes.

Il y aura 14 unités toutes neuves : six logements avec deux chambres à coucher et huit avec seulement une chambre à coucher. Chaque logement sera muni d'une laveuse et d'une sècheuse, ce qui sera une grosse amélioration sur les appartements actuels, où les résidents doivent sortir

dehors, même quand il fait froid, pour se rendre à la salle de lavage.

Il y aura aussi une salle commune, pour les réunions de famille. Les nouveaux appartements appartiendront à la Coopérative d'hébergement Le Bel âge, qui travaille depuis au moins trois ans sur ce projet. De fait, on se souvient que la première réunion pour ce projet avait eu lieu le 23 janvier 2002 à l'école Évangéline.

La coopérative a obtenu du financement de plusieurs partenaires pour ce projet et a aussi emprunté une bonne somme d'argent. Le directeur du projet de construction est Ronald Arsenault d'Urbainville et neuf personnes ont été embauchées pour la construction.



Michel Gallant d'Urbainville est l'un des travailleurs qui a été embauché pour construire les nouveaux appartements.



Comme on peut le voir, on est encore au tout début des travaux. Bientôt, les murs vont être montés. ★

La Belle Adounance termine sa première tournée en carrière à l'Île

Par Jacinthe LAFOREST

La Belle Adounance, c'est un groupe qui est tout nouveau sur la scène musicale. Formé il y a à peine six semaines, le groupe a travaillé très fort pour venir présenter, à l'Île-du-Prince-Édouard, sa première tournée en carrière.

Trois des membres du groupe sont natifs de la région de Lanaudière au Québec et étudient au Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Étudiant à ce même collège depuis septembre 2004, c'est là que Karine Gallant de Saint-Timothée a rencontré les trois autres, par un beau hasard.

Le violon de Karine Gallant, la voix d'Audray Bordeleau, l'accordéon de Philippe Jetté et la guitare de Francis Marion se sont trouvés et se font maintenant connaître.

Du vendredi 7 janvier au mardi 11, La Belle Adounance a donné pas moins de sept spectacles, quatre en milieu scolaire et trois spectacles grand public à Charlottetown, Wellington et Tignish.

«La musique traditionnelle, c'est surtout une façon de faire, qui se transmet depuis des générations. C'est ce qui fait qu'on peut piger dans le répertoire, mais on peut aussi composer, créer des nouvelles chansons de style traditionnel», explique Francis Marion, qui est dans sa troisième année d'études d'un programme de trois ans, et qui est le guitariste du groupe.

Karine Gallant est le violon du groupe et elle est aussi le lien avec l'Île. En effet, l'automne dernier, en octobre, Karine est venue à l'Île avec sa collègue Audray Bordeleau et d'autres étudiants et ils avaient alors participé à



La Belle Adounance est composée de Philippe Jetté à l'accordéon, Karine Gallant, au violon, Audray Bordeleau à la voix et Francis Marion à la guitare. Le groupe a l'intention de participer au concours Cégep en spectacle en février, et deux membres du groupe, Francis et Karine, seront au Jam de 72 heures des ÉCMA, au Cap-Breton dans quelques semaines.

un échange culturel, entre autres avec le groupe Jeunesse en fête. «Lors de mon séjour ici, j'ai appris des chansons, nous avons beaucoup travaillé», dit Audray Bordeleau. Elle explique que c'est vraiment après ce voyage que la formation du groupe s'est précisée.

Karine Gallant, qui joue avec des groupes depuis plusieurs années, trouve qu'avec La Belle Adounance, elle travaille beaucoup plus fort. «On voulait être prêt pour nos spectacles ici. Alors, Francis et Philippe ont enregistré du matériel et me l'ont

envoyé par Internet, pour que je puisse pratiquer ici pendant le temps des Fêtes. Je pratique beaucoup plus que jamais auparavant. En plus, ils me font chanter», dit Karine Gallant, faisant aussitôt sourire les autres membres du groupe de satisfaction. «C'est nouveau pour elle mais c'est important que tout le monde participe aux voix», insistent ses collègues.

La Belle Adounance fait de la

musique traditionnelle ou de style traditionnel d'origine québécoise, irlandaise, écossaise et acadienne. Pour ce qui est des chansons, la spécialité d'Audray qui est la voix principale du groupe, «on cherche des chansons du patrimoine qui n'ont pas été reprises par d'autres groupes ou d'autres artistes. Mais si nous faisons une chanson qui a déjà été reprise, nous la changeons, nous la faisons à notre goût», dit

Audray Bordeleau.

C'est le cas de la chanson L'hermite, qu'Audray a découverte lors de son séjour de l'automne à l'Île, et qui avait été recueillie par Georges Arsenault et que Barachois a exploitée. La version faite par La Belle Adounance est très différente de celle de Barachois. «Quand on trouve une chanson qui nous plaît, on la trafique au coton», dit Francis Marion, pour décrire le processus de création musicale entourant une pièce.

Les sources de chansons et de musiques traditionnelles sont nombreuses et les membres de La Belle Adounance avouent qu'ils n'ont pas encore entrepris une recherche sérieuse.

«Dans nos cours au Cégep, on apprend à faire des collectes de matériel auprès de gens qui connaissent les vieilles chansons», indique Francis Marion. Il explique que pratiquement à chaque génération, un sentiment d'urgence se manifeste concernant la collecte du patrimoine. On se dit : quand ces personnes seront parties, ce qu'elles savent partira avec elles. C'est vrai, c'est certain, mais selon Francis Marion, le patrimoine finit toujours par se faire connaître.

Bien que La Belle Adounance soit encore jeune, le groupe a déjà un projet d'enregistrement, grâce au soutien d'un des profs au Cégep. Mais pour les membres du groupe, «L'ultime réussite, ce serait de voyager avec le groupe, d'aller en Irlande», lance Francis Marion, aussitôt approuvé par ses collègues. ★

Participez au Défi de l'affiche 2005

La ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Liza Frulla, invite les jeunes des quatre coins du pays à participer en grand nombre au Défi de l'affiche de la fête du Canada 2005.

Le Défi de l'affiche s'adresse aux jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans et moins. Le Défi 2005 aura pour thème «Le Canada d'Est en Ouest : l'Alberta - la Saskatchewan - 100 ans».

Les jeunes Canadiens et Canadiennes ont jusqu'au 28 février

2005 pour faire parvenir leur dessin au Comité des célébrations du Canada de leur province ou territoire.

À l'issue du concours, la ministre Frulla invitera les 13 finalistes provinciaux et territoriaux à venir célébrer la fête du Canada, le 1^{er} juillet 2005, à Ottawa. Ils se joindront aux milliers de Canadiens et Canadiennes qui se réuniront sur la Colline du Parlement pour fêter le 138^e anniversaire du Canada. L'oeuvre gagnante deviendra l'affiche officielle des activités

de la fête du Canada de 2005 et du «Canada en fête!».

Le gagnant national de l'édition 2005 du Défi recevra un prix tout spécial, à savoir un voyage au Japon. Le gagnant ainsi qu'un parent ou un tuteur seront invités à visiter le pavillon du Canada à l'exposition internationale de 2005 à Aichi.

Pour en savoir davantage sur le Défi de l'affiche de la fête du Canada, visitez notre site Web au : www.patrimoinecanadien.gc.ca/affiche-poster. ★

Atelier de généalogie au Carrefour

Le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean se prête hôte pour un atelier généalogique. Cet atelier a pour but de sensibiliser les gens et de les intéresser à leur propre généalogie familiale. L'atelier aura comme thème principal les familles acadiennes : Arsenault, Gallant et Gaudet. L'atelier prendra place au centre communautaire le samedi 22 janvier 2005 et sera offert en français et en anglais. La session anglaise débutera à 9 h 00 jusqu'à midi et celle en français sera à compter de 13 h 00 jusqu'à 16 h 00. Ces sessions d'atelier sont offertes gratuitement, par contre nous vous suggérons de réserver vos places à l'avance. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez contacter Ghislaine Cormier au 368-1895 poste 239 ou bien laisser un message à Ernest Gallant au 566-3463. Venez en grand nombre pour en découvrir plus sur vos familles et vous-mêmes! ★



AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1.-6. L'ENSEMBLE DU CANADA. COMMUNICATIONS ALLIANCE ATLANTIS INC., au nom de Showcase Television Inc., History Television Inc., Jasper Broadcasting Inc. et The Independent Film Channel Canada Incorporated demande l'autorisation de modifier les licences de radiodiffusion de Showcase Diva, Showcase Television, History Television, BBC Canada, IFC - Independent Film Channel et Showcase Action, en vue d'implanter un programme incitatif lié aux dramatiques canadiennes télévisées de langue anglaise. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES : 121, rue Bloor, Pièce 200, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218, par courriel au : procedure@crtc.gc.ca, ou en utilisant le lien du «Formulaire d'intervention/observations» trouvé sur le site web du CRTC. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 21 janvier 2005 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2004-97.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Un dictionnaire pour apprendre du vocabulaire?



Montrant leurs beaux dictionnaires de vocabulaire acadien, les élèves de 1^{re} et 2^e année de l'école François-Buote sont rassemblés sous les dessins qu'ils ont faits pour ce projet. En plus des enseignantes Elva Arsenault et Martine Lacharité, on voit aussi Leah Laird et Keshia Doiron, deux élèves de 11^e année qui participent au programme «tutorat par les pairs» et qui ont aidé à réaliser le projet.

(J.L.) Les dictionnaires sont des ressources précieuses pour apprendre des mots. Mais c'est encore mieux quand on écrit son propre dictionnaire. C'est justement ce qu'ont imaginé les enseignantes de 1^{re} et 2^e année de l'école François-Buote, Elva Arsenault et Martine Lacharité, dont les élèves ont produit, dans les semaines précédant Noël, un beau dictionnaire illustré comprenant seulement des mots acadiens.

Joya Schurman, en 2^e année, trouve que son mot acadien préféré est «besson». «C'est le mot que je préfère car je suis une bessonne», dit-elle, pointant du doigt sa sœur jumelle, Jenna.

Pour Marc Cummiskey, de 1^{re} année, le plus beau mot est

«calotte». «J'aime ce mot car je porte une calotte pour jouer dehors.»

Tous ces mots acadiens, les élèves les ont appris lors de leur étude annuelle du livre *Le Tapis de Grand-Pré*. «Chaque année, nous trouvons une façon différente d'exploiter ce très beau livre, dans les semaines précédant Noël. Cette année, nous avons pensé à faire un dictionnaire», explique Elva Arsenault.

Chaque élève a donc produit son propre dictionnaire de vocabulaire acadien, et en plus, les élèves ont illustré chacun des mots acadiens tirés du livre avec un beau dessin qui a été affiché sur le mur d'un des corridors du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. ★

L'année du Coq va commencer

S'il faut en croire la légende, Bouddha a exigé que tous les animaux lui disent adieu avant qu'il ne quitte ce monde. Douze d'entre eux ont exécuté ses dernières volontés. Pour les remercier, il a consacré une année à la mémoire de chacun selon l'ordre de leur visite : le Rat, le Buffle, le Tigre, le Lièvre, le Dragon, le Serpent, le Cheval, la Chèvre, le Singe, le Coq, le Chien et, finalement, le Cochon. Les Chinois fêteront le 9 février, le début de l'année du Coq, celui qui annonce le lever du jour et le coucher du soleil.

Les personnes nées sous le signe du Coq (1909, 1921, 1933, 1945, 1957, 1969, 1981, 1993 et 2005) ont la réputation d'être fières, dignes, exubérantes et généreuses. Sociables, franches et directes, elles aiment également divertir et brillent dans les soirées mon-

daines. Le coq est perfectionniste et doué d'un sens aigu de l'organisation. La propreté et l'ordre du foyer sont fort importants. Le coq est pratique et sûr de lui. Il déploie beaucoup d'efforts pour atteindre ses objectifs et peut connaître la réussite dans de nombreux domaines. Des Canadiennes et Canadiens bien connus sont nés durant l'année du Coq : Maurice «le Rocket» Richard, Neil Young, Gabrielle Roy et Hayden Christensen.

L'oiseau de basse-cour qu'est le coq n'est pas étranger à la littérature et a souvent été associé à des pratiques religieuses. Chanteclerc le coq, du Roman de Renart, et le personnage de Ti-Coq, du comédien et dramaturge canadien Gratien Gélinas, ont rappelé sa fougue. Toutefois, un coq qui se pavane semble plutôt faire preuve d'agressivité, d'arrogance

et d'un sale caractère.



Postes Canada a lancé le 7 janvier deux timbres à l'effigie de l'année du Coq, afin de marquer le début de cette année spéciale. Les bureaux de poste offrent donc partout au pays, 8 millions de timbres au tarif du régime intérieur (50 ¢) et 1,05 million de blocs-feuillets ornés de timbres au tarif du régime international (1,45 \$) pour fêter l'année du Coq. ★

Du nouveau à votre bibliothèque

Les articles en français ont la bougeotte : un échange de matériel vient d'être complété entre les trois bibliothèques françaises. Vous y trouverez plusieurs nouveaux DVD et CD de musique pour enfants et adultes, et de nouveaux romans pour adultes. De quoi rassasier ceux qui aiment fureter entre les rayons.

De nouveaux CD de musique

et romans pour adultes sont également disponibles à la bibliothèque du Centre des arts de la Confédération à Charlottetown. On y retrouve aussi une toute nouvelle collection de livres audio en français pour les adultes (romans et documentaires), idéale pour écouter en voiture ou en faisant autre chose à la maison.

Les trois bibliothèques françai-

ses sont :

- Bibliothèque publique à Abram-Village (854-3077)
- Bibliothèque Dr-J.-Edmond-Arsenault au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, Charlottetown (368-6092)
- Bibliothèque J.-Henri-Blanchard au Centre Belle-Alliance, Summerside (432-2748)

Bonnes découvertes! ★



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

AVIS PUBLIC

Le Programme de couverture végétale du Canada accepte les demandes

Les propriétaires fonciers qui prévoient convertir, en 2005, des terres cultivables écologiquement sensibles en y établissant une couverture végétale permanente peuvent maintenant soumettre une demande d'aide dans le cadre du Programme de couverture végétale du Canada. Le programme aidera les producteurs dont la demande a été acceptée à améliorer leurs méthodes de gestion des pâturages, à protéger la qualité de l'eau, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à accroître la biodiversité et à mettre en valeur les habitats fauniques. Le Programme de couverture végétale du Canada contribuera à faire du Canada le chef de file mondial de la production agricole respectueuse de l'environnement.

Admissibilité

Superficie de la terre : la superficie minimum acceptée, pour chaque demande, est de 40 acres.

Les demandeurs doivent aussi :

- être propriétaires fonciers enregistrés;
- ensemercer des terres fortement dégradées ou qui présentent des possibilités limitées pour ce qui est de la production de cultures annuelles;
- accepter d'ensemencer leur terre avec des plantes vivaces approuvées;
- faire une demande pour convertir des terres d'après les catégories 4, 5, 6, ou 7 de l'Inventaire des terres du Canada;
- faire une demande pour convertir des terres qui produisent des récoltes annuelles depuis juillet 2002;
- signer une entente de dix ans sur l'utilisation des terres.

Paiements

Les demandeurs admissibles peuvent recevoir :

- 45 \$ l'acre pour semer ou planter du fourrage cultivé ou des arbres; ou
- 100 \$ l'acre pour semer des espèces de fourrage indigènes.

Échéance

La date limite pour présenter une demande pour 2005 est le 31 janvier 2005.

Les formulaires de demande et des renseignements détaillés sont disponibles en direct à

www.agr.gc.ca/greencover-verdir
ou par téléphone au 1 866 844-5620.

Canada

Appel d'offres

Au nom du ministère de la Santé et des Services sociaux, des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Division des travaux publics et de la planification du ministère des Transports et des Travaux publics jusqu'à 14 h, heure locale, le **jeudi 20 janvier 2005**. Une indication claire du projet proposé doit apparaître sur la soumission.

Logement pour personnes âgées de Kinkora Rénovations

Kinkora, comté de Prince, Î.-P.-É.

Le projet comprend la démolition sélective, le remplacement du revêtement de sol, des murs séparatifs et des fenêtres, la peinture, les travaux électriques et les travaux connexes. On peut obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant avec M. Jim Lehman au 393-9087 ou au 569-0590 (télé.).

Les soumissions doivent clairement porter la mention suivante :

Soumission : « Logement pour personnes âgées de Kinkora - Rénovations »

On peut se procurer les documents de soumission au ministère des Transports et des Travaux publics, 3^e étage, immeuble Jones, 11, rue Kent, Charlottetown, Î.-P.-É., sur dépôt d'un cent dollars (100 \$), remboursable dans les 14 jours suivant la date limite de l'appel d'offres. On peut les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Charlottetown, Moncton, Saint John, Fredericton et Halifax. On ouvrira les soumissions à l'heure et à l'endroit indiqués précédemment et on invite les soumissionnaires à se présenter à l'ouverture des plis. Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

www.gov.pe.ca

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

La ministre,
Gail A. Shea
Transports et
Travaux publics

Un char acadien parade à Souris



Les élèves de 7^e à 9^e année qui font partie du groupe La Jeunesse de Souris, affilié à l'École française de Kings-Est, ont travaillé très fort afin de fabriquer ce char allégorique pour la parade de Noël de Souris, qui avait lieu en décembre. Les jeunes travaillent après l'école avec Diane Thériault grâce à une contribution monétaire de Jeunesse Acadienne et la Commission scolaire de langue française. ★

 **Développement et Paix** 1-888-234-8533
www.dev.org

ProfitLearn
PEI
Your Business Learning Resource

ProfitHabilité
I.-P.-É.
Votre guichet de ressource en affaires



CCAF/ IPE
Chambre de commerce
acadienne et francophone
de l'Î.-P.-É.



ATELIER

Gestion du stress

Sachez comprendre votre stress et le gérer par des moyens efficaces!

Dans le cadre d'un atelier pratique et interactif, vous apprendrez à :

- repérer les éléments de stress;
- réagir efficacement au stress professionnel et personnel;
- utiliser le stress à son avantage;
- trouver des moyens de vous relaxer et de refaire le plein d'énergie.

et plus encore...

Date : Le mercredi 26 janvier 2005 de 18 h 30 à 21 h 30
Coût : 35 \$ + TPS par participant
Lieu : La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard
48, chemin Mill, Wellington (deuxième étage)
Facilitatrice : Roseline Wilson-Cormier, Pro-Results Inc., Memramcook, N.-B.

Les propriétaires d'entreprises, les gestionnaires et le personnel des PME sont les bienvenus.

Inscrivez-vous au plus tard le 15 janvier. Les places sont limitées à 15 participants par atelier (un minimum de 10).

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec Noëlla Richard par téléphone au (902) 854-3439, poste 221.



Canada



Tu penses à un changement de carrière.

Ce n'est pas ce que tu
imaginais
C'est ce que tu **sais**

**Des opportunités de soins de santé
au premier plan à l'Î.-P.-É.**

**Pharmacien • Orthophoniste • Travailleur social
Radiothérapeute • Inhalothérapeute • Infirmier
Technicien de laboratoire médical • Médecin**

Pour en savoir plus sur les perspectives
serrées à l'Î.-P.-É. : **1-800-550-4966**
www.savoirfairecarriere.pe.ca

Le projet est financé dans le cadre de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail, entente co-gérée par Développement des ressources humaines Canada et le ministère provincial du Développement et de la Technologie.

**WWW.
SAVOIR
FAIRE
CARRIERE
PE.CA**

Vernissage au Musée acadien le 16 janvier 2005 : «L'achat par catalogue au Canada»

(J.L.) Le Musée acadien entreprend l'année 2005 avec une toute nouvelle exposition qui ouvrira au public le 16 dimanche janvier prochain à 14 heures. L'exposition s'intitule «Facile, économique et sans risque : l'achat par catalogue au Canada». Cette exposition itinérante a été réalisée par le Musée canadien de la poste, qui fait partie du Musée canadien des civilisations. Elle raconte la période du magasinage par catalogue au Canada, principalement la période allant de 1884 à 1960. On peut voir dans cette exposition une centaine d'artefacts tels des anciens catalogues, des vêtements, des jouets, des radios, des appareils ménagers, des téléphones et une foule d'autres articles.

Sur la photo, on voit le préparateur d'exposition du Musée canadien des civilisations, Peter Irwin, qui met en place dans un présentoir vitré une vieille baille à laver moderne pour son époque, telle qu'on pouvait la commander par catalogue. Boyde Beck du Musée et la Fondation du patrimoine de l'Île et Julia Mill, coordonnatrice des programmes au Musée acadien, assistent à l'opération. ★



Les REER: de plus en plus populaires...

(APF) Une nouvelle année vient de prendre son envol; qui dit nouvelle année, dit période finale pour contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour l'année d'imposition précédente.

L'année 2005 n'y échappera pas et selon un sondage Ipsos-Reid, réalisé pour le compte de RBC Groupe Financier auprès de 1 200 Canadiens, 47 pour cent des répondants ont affirmé qu'ils avaient déjà ou qu'ils planifiaient de faire une contribution à un REER pour l'année d'imposition 2004.

Parmi ceux qui ont l'intention de contribuer à un REER, 84 pour cent disent que la raison qu'ils le font est parce que cela fait partie de leur plan de retraite. Un autre 74 pour cent affirment qu'ils le font pour la déduction fiscale.

Il est à noter que 65 pour cent des répondants à ce sondage avaient déjà contribué à un REER dans le passé. Ce nombre est en hausse par rapport aux deux dernières années (61 pour cent en 2003 et 57 pour cent en 2002) et prouve que les Canadiens sont de plus en plus nombreux à comprendre combien il est im-

portant d'économiser pour leur retraite.

Le montant moyen que les Canadiens ont l'intention de cotiser est de 5 560 \$, ce qui représente presque le double du montant que les Canadiens mettaient dans un REER il y a 12 ans, soit 2 866 \$.

Pour les Canadiens qui ont indiqué qu'ils ne contribueront pas à un REER pour l'année d'imposition 2004, la raison la plus souvent évoquée est qu'ils «n'ont pas assez d'argent pour contribuer», dans 41 pour cent des cas. ★

Pour apprendre à comprendre et gérer son stress

En ces temps qui nous demandent souvent de consacrer parfois trop de nos énergies d'un bord et de l'autre, il est extrêmement important d'apprendre à comprendre et gérer notre stress.

Ce stress peut se faire ressentir particulièrement au niveau du travail. ProfitHabilité offre donc un atelier sur la gestion du stress, en français, pour les propriétaires, les gestionnaires et les employés d'entreprises et d'organismes communautaires le mercredi 26 janvier de 18 h 30 à 21 h 30. L'atelier aura lieu dans le laboratoire de la Société éducative de

l'Île-du-Prince-Édouard à Wellington.

Lors de cet atelier pratique et interactif, la facilitatrice, Roseline Wilson-Cormier de la firme Pro-Results Inc. à Memramcook, N.-B., livrera des techniques qui permettront aux participants, entre autres, de

- Repérer les éléments de stress;
- Réagir efficacement au stress professionnel et personnel;
- Utiliser le stress à son avantage;
- Trouver des moyens de vous relaxer et de refaire le plein

d'énergie.

Pour participer, on doit s'inscrire au plus tard le 15 janvier en communiquant avec Noëlla Richard au 854-3439, poste 221. Le nombre de places est limité à 15 personnes. Le frais d'inscription est de 35 \$ en plus de la TPS.

Cet atelier sera livré par l'entremise d'un partenariat entre ProfitHabilité Î.-P.-É., la Société éducative de l'Î.-P.-É., la Société de développement de la Baie acadienne et la Chambre de commerce acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. ★

Le ministère des Affaires communautaires et culturelles de l'Î.-P.-É. est à la recherche de trois jeunes artistes âgés de 17 à 23 ans pour participer au Programme national des artistes des Jeux d'été du Canada 2005. Les Jeux d'été du Canada 2005 auront lieu à Saskatchewan. Les demandes d'artistes doivent être soumises au plus tard le 31 janvier 2005. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Claire Matheson en composant le 368-4787 ou par courriel à cematheson@gov.pe.ca. www.2005jeuxducanaadagames.ca



www.gov.pe.ca



Le ministre,
Elmer MacFadyen
Affaires communautaires
et culturelles

Travailleur de services d'approche auprès des jeunes (youth outreach worker)

Poste à temps plein, soit 37,5 heures par semaine, avec heures variées qui pourraient inclure des soirées ou des fins de semaine. Durée de 36 semaines avec possibilité de prolongation. Deux postes vacants – 1 poste bilingue. Les personnes embauchées doivent avoir accès à une voiture fiable.

Salaire : 15, 50 \$ l'heure

Date de l'emploi : le 24 janvier 2005

Expérience :

- Détenition d'un diplôme collégial en travail de services d'approche auprès des jeunes ou son équivalent ainsi qu'une expérience de travail dans ce domaine;
- Une expérience de travail dans le domaine des services d'approche auprès des jeunes serait un atout;
- Une expérience dans le travail avec des jeunes qui envisagent des barrières au niveau de l'emploi serait un atout.

Détails :

- 2 postes disponibles – pour couvrir les régions entre l'Ouest de l'Île et Crapaud-Ouest.
- Mettre en œuvre une initiative de service d'approche auprès des jeunes et établissement d'une présence dans l'Ouest de l'Île.
- Effectuer des entrevues avec les clients pour obtenir des informations sur leur histoire et leur cas particulier.
- Développer une base de clients pour cette initiative de service d'approche auprès des jeunes et agir en tant qu'assistant social pour les clients.
- Effectuer des évaluations et développer des plans d'actions avec les clients.
- Gérer de façon continue les dossiers des clients lorsque leurs cas sont ouverts et identifier les interventions nécessaires selon les évaluations des besoins des clients.
- Rencontrer les clients pour évaluer leur progrès, leur offrir du «coaching», de la supervision et de l'appui continu, et discuter de leurs difficultés ou problèmes.
- Référer les clients à d'autres services existants.
- Évaluer l'efficacité de l'initiative en tenant compte du progrès des clients.
- Maintenir un contact avec les organismes qui offrent des interventions aux clients pour leur fournir des informations et pour obtenir leurs réactions sur le progrès des clients.

Lieu : Bureau du East Prince Youth Development Centre à Summerside et dans les régions entre l'Ouest de l'Île et Crapaud-Ouest.

Employeur : East Prince Youth Development Centre

Contact : Pour postuler pour cet emploi envoyez votre curriculum vitae par courriel au epyc@epyc.org ou livrez-le en personne

Adresse : 223, rue Water, Summerside (Î.-P.-É.) C1N 1B4

Note : S'il vous plaît, utilisez le logiciel WordPerfect pour tous vos documents. Seulement les soumissions qui incluent une lettre de présentation seront acceptées.

Date limite pour postuler : le 14 janvier 2005

Ces postes sont financés par l'entremise de la Stratégie Emploi Jeunesse du Gouvernement du Canada.

Le Centre d'accès communautaire de CIFTA reçoit un nouveau souffle de vie

La direction du Centre d'accès communautaire (CAP Site) de Technologies CIFTA à Wellington se dit très contente que son centre public d'accès Internet a été retenu, suite à une ronde de coupures budgétaires qui ont éliminé plusieurs centres dans la communauté et la province au cours des derniers mois.

De fait, le centre nouvellement réaménagé (qui est situé dans le Centre d'affaires communautaire) offre maintenant un service à Internet haute vitesse, grâce au nouveau système sans fil qui est accessible dans la région. On peut se servir de ses quatre ordinateurs sans frais lors des heures de bureau régulières, soit de 8 h 30 à 16 h 00, du lundi au vendredi.

Les frais de soutien du centre d'accès proviennent de Technologie Île-du-Prince-Édouard, qui livre ce programme d'accès public pour Industrie Canada.

À noter que le centre a été le premier de son genre à l'Île suite à sa fondation en 1997. Il a également été reconnu au niveau national comme le premier centre canadien à atteindre le Niveau 2. C'est-à-dire qu'en plus

d'offrir un accès à Internet, il offre également du «coaching» aux utilisateurs ainsi que de la formation.

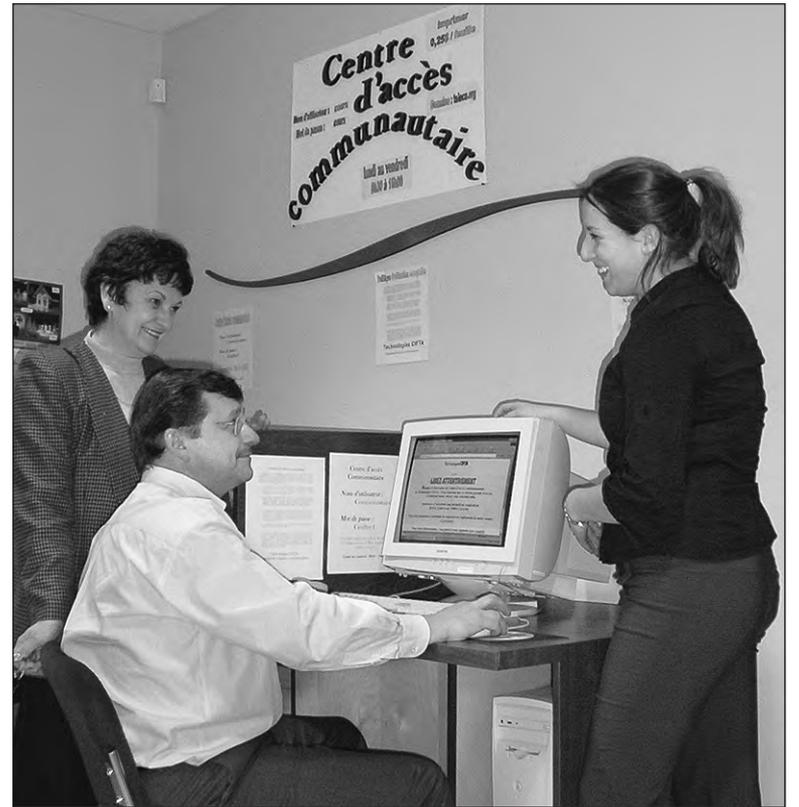
Grâce à un projet d'internat de Technologie Île-du-Prince-Édouard, Julie Gallant de Cap-Egmont a été embauchée comme coordonnatrice adjointe à temps partiel de novembre 2004 à la fin mars 2005 pour assister les utilisateurs du centre et pour organiser et livrer des ateliers sur l'utilisation des ordinateurs. À titre d'exemple, elle a préparé des sessions d'initiation à l'ordinateur et d'utilisation de systèmes de courriels pour les aînés et pour le public en général. Elle a aussi organisé une chasse au trésor Internet pour les enfants avant Noël. Divers autres sessions se préparent actuellement.

«Puisque bon nombre de résidences canadiennes ne sont pas encore branchées à Internet, il est important que les gens puissent accéder à un tel service dans un local communautaire», signale Louise Comeau, directrice générale de la Société de développement de la Baie acadienne, organisme propriétaire de CIFTA.

«Depuis la fermeture des deux autres centres à Wellington, en particulier celui qui était situé au Centre d'Accès Île-du-Prince-Édouard, le nombre de personnes qui utilisent le centre de Technologies CIFTA a augmenté assez considérablement», signale-t-elle. «En été, on accueille également bon nombre de touristes qui viennent accéder à leurs courriels ou autres services Internet.»

Mme Comeau invite les gens qui n'ont pas accès Internet chez eux de venir faire un tour au centre pour utiliser gratuitement ses ordinateurs. Tout le monde est également bienvenu à participer à la formation gratuite qu'offre le centre de temps à autre.

Wilfred Arsenault, député du district Évangéline-Miscouche au gouvernement provincial, a récemment visité le centre pour lui livrer son chèque de financement provincial pour l'année en cours. M. Arsenault s'est dit très content de constater que ce centre d'accès continue toujours à offrir ses services. Il considère lui aussi que les centres d'accès livrent un service indispensable aux communautés.



Julie Gallant, à la droite, employée du Centre d'accès communautaire de Technologies CIFTA à Wellington, explique ses tâches à Wilfred Arsenault, député d'Évangéline-Miscouche. Celui-ci était venu livrer la contribution provinciale pour le fonctionnement du centre à Louise Comeau, directrice générale de la Société de développement de la Baie acadienne. ★

Mon avenir c'est ici



Qu'en pensez-vous?

À votre avis, grâce aux initiatives développées, l'immigration francophone en milieu minoritaire ira-t-elle en s'accroissant au cours des cinq prochaines années?

- OUI
 NON

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

L'Atlantique veut séduire les immigrants

Viellissement de la population, exode rural et diminution du taux de natalité : l'Atlantique n'y échappe pas. Pour renverser la vapeur, l'immigration n'est plus uniquement une porte de sortie, c'est devenu un incontournable.

Chaque province adopte ses stratégies et chaque communauté acadienne tente, à sa façon, d'attirer chez elle un plus grand nombre d'immigrants. La Nouvelle-Écosse est un exemple probant de ce constat alors que se tenait, en novembre dernier, la conférence « Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins ».

Le gouvernement provincial a également compris l'urgence de la situation alors qu'il veut se doter d'un cadre stratégique pour l'immigration. La communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse, qui a participé à la conférence, a été partie prenante des consultations permet-

tant le développement du cadre. « Ce que l'on remarque, c'est qu'il y a une absence totale de données sur l'immigration dans les communautés francophones. Tout est à faire », affirme le coordonnateur des relations externes à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), Réda Lounis.

Selon M. Lounis, il devient donc essentiel pour la communauté d'être reconnue par les instances gouvernementales. « Notre positionnement cadre parfaitement dans les objectifs mis de l'avant par la province et le gouvernement fédéral », indique-t-il.

Il précise aussi que le timing entourant ces consultations ne pouvait mieux tomber puisque tout s'est déroulé en marge du 400^e anniversaire de l'Acadie. « Le cadre stratégique devrait être dévoilé par la province d'ici le mois de février 2005 », lance Réda Lounis.

Saint-Léonard – un bel exemple!

Il n'y a pas que dans les grands

centres où on s'attaque au dossier de l'immigration. Saint-Léonard, une petite communauté de 1 385 habitants située au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, en est un bel exemple.

« Dans toutes les petites communautés de la province, nous devons lutter pour contrer la baisse de la population. À Saint-Léonard, les jeunes quittent pour se rendre vers le sud (Moncton et Dieppe) et ne reviennent jamais. À l'heure actuelle, la population de Saint-Léonard diminue de deux pour cent par année », d'indiquer le maire de l'endroit, Roland J. Martin. Il ajoute que pour contrer ce phénomène, l'immigration se veut la solution idéale.

C'est pour cette raison que le Carrefour d'immigration rurale a été lancé à l'automne 2004; une initiative locale visant à faciliter l'intégration d'immigrants en offrant des services de première ligne. « Les retombées se font déjà sentir.

Des personnes de l'étranger ont déjà manifesté un intérêt à venir s'établir ici, à acheter des commerces, etc. » mentionne le maire Martin.

Selon lui, l'exemple de Saint-Léonard servira à d'autres. « C'est un projet pilote qui a entièrement été financé par la municipalité jusqu'à maintenant. Ce projet pourrait facilement s'appliquer à toutes les communautés rurales de la province », indique Roland J. Martin qui attend toujours une réponse des divers paliers de gouvernement pour contribuer au financement du Carrefour.

Pour attirer ces immigrants, il faut les sensibiliser à Saint-Léonard. Selon le maire Martin, il revient à chaque membre du comité du Carrefour d'immigration rurale de faire sa part des choses, donc de se tenir informé de missions acadiennes à l'étranger ou encore d'utiliser d'anciens de la municipalité oeuvrant à l'étranger.



Profitez de nos bas tarifs exceptionnels pour la destination de votre choix. Réservez maintenant, l'offre prend fin le 19 janvier 2005.

Canada : tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Charlottetown; les voyages doivent se terminer au plus tard le 31 mai 2005.

MONTRÉAL	OTTAWA	TORONTO	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	EDMONTON	REGINA SASKATOON	KELOWNA	VANVOUVER VICTORIA
99\$	99\$	99\$	124\$	129\$	159\$	159\$	174\$	199\$	199\$

États-Unis : tarifs ALLER SIMPLE au départ de Charlottetown; les voyages doivent se terminer au plus tard le 31 mai 2005.

BOSTON	NEW YORK	MIAMI/FORT LAUDERDALE ORLANDO	LOS ANGELES	PHILADELPHIE	WASHINGTON, D.C.	CHICAGO	SAN FRANCISCO	HOUSTON	PHOENIX
125\$	139\$	157\$	161\$	170\$	174\$	204\$	235\$	246\$	255\$

Destinations internationales : les tarifs sont basés sur un aller simple et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour au départ de Charlottetown. Dernière date de départ tel qu'indiqué.

LONDRES 15 JANV. - 13 MARS 2005 1 ^{er} - 30 AVRIL 2005	PARIS 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 1 ^{er} - 28 AVRIL 2005	BOGOTÁ LIMA 15 JANV. - 31 MAI 2005	FRANCFORT ¹ MUNICH ¹ 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 1 ^{er} - 28 AVRIL 2005	ROME ¹ 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 1 ^{er} - 31 MAI 2005	ZURICH ¹ 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 1 ^{er} - 28 AVRIL 2005	BUENOS AIRES SANTIAGO 15 JANV. - 31 MAI 2005	SYDNEY 15 JANV. - 31 MAI 2005	BEIJING SHANGHAI 15 JANV. - 31 MAI 2005	DELHI** 8 JANV. - 30 AVRIL 2005 EXCLUSIVEMENT SUR AIRCANADA.COM
320\$	349\$	379\$	389\$	419\$	419\$	569\$	699\$	799\$	810\$

Destinations soleil : les tarifs sont basés sur un aller simple et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour au départ de Charlottetown. Dernière date de départ tel qu'indiqué.

BERMUDES 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	LA HAVANE 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	GRAND CAYMAN 12 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	NASSAU 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	MONTEGO BAY 12 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	CANCÚN 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	SAINT-MARTIN 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	PORT OF SPAIN CARACAS 15 - 21 JANV. 2005 21 FÉVR. - 31 MAI 2005	ARUBA 15 JANV. - 25 FÉVR. 2005 28 MARS - 31 MAI 2005	HONOLULU 8 JANV. - 31 MAI 2005
179\$	249\$	269\$	299\$	339\$	349\$	369\$	379\$	399\$	560\$

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.

Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 5 \$ additionnels (taxes en sus). Gagnez du temps! Pour tous les vols au Canada, vous pouvez maintenant vous enregistrer sur aircanada.com Pour une réservation d'hôtel, une location de voiture et tous vos autres besoins de voyage, visitez aircanada.com

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



RÊVE DE CHÂTEAUX DE SABLE.

*En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance^{MD}. Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 5 \$ additionnels par personne (non remboursables, taxes en sus). *Réservation d'hôtel et location de voiture offertes par notre partenaire de voyages destina.ca. Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Destinations canadiennes: le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 janvier 2005. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 mai 2005. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6\$, ne sont pas inclus. Destinations américaines: le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 janvier 2005. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 mai 2005. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12\$, ne sont pas inclus. Les tarifs publiés ne sont pas offerts pour les voyages entre le 18 et le 21 février 2005; le 13 mars 2005; entre le 18 et le 20 mars 2005; entre le 24 et le 28 mars 2005; entre le 1^{er} et le 3 avril 2005; le 10 avril 2005; entre le 20 et le 23 mai 2005. Destinations internationales: **les tarifs publiés pour Hong Kong et Delhi sont accessibles uniquement sur aircanada.com. Les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 janvier 2005. Dernière date de départ tel qu'indiqué. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 20\$, ne sont pas inclus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Un séjour minimal peut être requis. Destinations soleil: les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 janvier 2005. Dernière date de départ tel qu'indiqué. L'achat à l'avance peut être requis et certaines conditions peuvent s'appliquer. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 20\$, ne sont pas inclus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Un séjour minimal peut être requis. Destinations canadiennes, américaines, internationales et soleil: les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Un séjour maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM), de United Airlines, de SkyWest ou d'Air Wisconsin (faisant affaire sous le nom de United Express). ^{MD}Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. SMAéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

Le Corrigé des derniers mots croisés des fêtes du 400^e

Voici les réponses des mots croisés parus le 8 décembre 2004 :

1. Rustico
2. Haché-Gallant
3. Grand Bal
4. Acadie
5. Buste

6. Summerside
7. Novembre
8. Musée acadien
9. Miscouche
10. Carrefour de l'Isle-Saint-Jean
11. Francophonie
12. Richard
13. Claude Picard

La Gagnante du mois de décembre!

Nos profuses félicitations à Mme Irène Arsenault de Cap-Egmont qui remporte le prix des derniers mots croisés, ceux du mois de décembre.

La Gagnante générale de toute la série!

Nos profuses félicitations à Mlle Adrienne Gallant, étudiante, présentement en 12^e année à l'école Évangéline, et originaire de Wellington. Il y a eu 121

participants aux mots croisés mensuels. La Voix acadienne félicite tous les participants à cette série de mots croisés organisée à l'occasion des fêtes du 400^e de l'Acadie. L'année 2004 fut une année pas comme les autres!



Conseil national de recherches Canada

National Research Council Canada

CNRC-NRC

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est un organisme de recherche et développement dynamique qui œuvre à l'échelle nationale et s'est engagé à aider le Canada à réaliser son potentiel en tant que nation innovatrice et compétitive.

Apportez votre contribution au CNRC!

Agent/agent de développement des opérations Institut des sciences nutritionnelles et de la santé (ISNS) Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard, Canada)

L'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du Conseil national de recherches du Canada (ISNS-CNRC), situé à Île-du-Prince-Édouard, veut créer un programme durable de recherche et développement et un groupement dynamique de technologies en nutrisciences et en ressources biologiques à partir des atouts que possède l'Île-du-Prince-Édouard dans le domaine des ressources biologiques et de la recherche en santé. L'ISNS-CNRC est la pierre angulaire de l'excellence et de l'innovation en recherche. Il permet le développement économique en favorisant le transfert de connaissance vers les communautés locales, régionales, nationales et internationales. Les chercheurs de l'ISNS-CNRC cherchent principalement à comprendre comment des composés d'origine naturelle peuvent présenter des avantages pour la santé humaine et animale. Les installations du nouvel ISNS-CNRC, dont l'ouverture sur le campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard est prévue pour le début de l'année 2006, seront pourvues d'équipements et de laboratoires de recherche de pointe. Des laboratoires temporaires et d'autres types de locaux sont disponibles d'ici la fin des travaux.

Fonctions

L'ISNS a besoin d'un agent ou d'une agente de développement des opérations (ADO) qui jouera un rôle central dans l'établissement de liens entre les chercheurs de l'Institut et les partenaires de l'industrie. Le ou la titulaire sera chargé de toutes les activités liées à l'installation de partenariat industriel de l'ISNS, notamment en gérant la propriété intellectuelle (PI) et en facilitant le transfert et la commercialisation des technologies mises au point à l'ISNS.

Pour postuler

Pour obtenir des détails sur le poste en question (**concours 63-04-34**), notamment pour obtenir les critères de présélection ainsi que les instructions sur la façon de postuler en ligne, veuillez consulter le site Web suivant : http://careers-carrieres.nrc-cnrc.gc.ca/careers/career_main.nsf/pagef/home

Le CNRC souscrit aux principes d'équité en emploi. Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue pour la suite du processus.

This information is available in English.

CNRC-NRC

Canada



M David Le Gallant, réviseur à La Voix acadienne et faiseur des mots croisés pendant ces douze derniers mois, invite Mme Julie Thiffault, bibliothécaire à la bibliothèque J.-Henri-Blanchard au Centre Belle-Alliance, à procéder au tirage au sort du/de la gagnant(e) des mots croisés qui recevra plusieurs prix dont des souvenirs des fêtes du 400^e. ★

Un chauffage au bois sûr et efficace

Par de froides soirées d'hiver, rien ne vous tient plus au chaud qu'un bon feu de bois. Trois millions de Canadiens profitent de la chaleur, du confort et de l'ambiance unique du chauffage au bois. Tradition bien ancrée au Canada, ce genre de chauffage emploie une source d'énergie renouvelable qui ne contribue pas aux changements climatiques. Aujourd'hui, grâce à l'avènement des nouvelles technologies, les installations de chauffage au bois sont plus sûres, plus propres et pratiques, et plus écoénergétiques que jamais.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, si vous avez l'intention d'acheter un appareil de chauffage à bois ou de remplacer votre installation actuelle, il importe de choisir un appareil convenable :

Considérez seulement des appareils à haute efficacité conformes aux normes de CSA 415, ou de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA). Les appareils certifiés vous feront faire des économies de chauffage, car ils requièrent 33 pour cent moins de combustibles, ils produisent moins de fumée et affichent une combustion beaucoup plus propre et efficace.

Choisissez un appareil dont la capacité est proportionnée aux pertes de chaleur de votre maison, et installez-le dans l'aire de séjour la plus fréquentée de la maison.

Faites appel à un professionnel pour l'installation. Tout nouveau poêle ou foyer devrait être installé par un expert, et inspecté et nettoyé au moins une fois par année. ★

OFFRE D'EMPLOI

Assistante dentaire/réceptionniste
recherchée pour la durée d'un congé de maternité
(fin février 2005 – mars 2006)

Certification courante d'assistante dentaire requise

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 31 janvier 2005 au :

Dr Pierre Brunet
60, promenade Sunset
C.P. 5
Wellington (Î.-P.-É.)
COB 2E0

Le Comité de sélection se rencontre pour choisir les lauréats



Les membres du Comité de sélection pour le Temple de la renommée des Affaires de l'Î.-P.-É. sont en train d'étudier les candidatures de leaders insulaires exceptionnels en affaires à être intronisé(e)s au Temple de la renommée lors des cérémonies du Gala des prix annuels et de l'intronisation qui aura lieu à Charlottetown le 14 juin 2005. Le Temple de la renommée des affaires de l'Î.-P.-É., établi en 1998, a 22 membres. Le Temple est situé au Delta Prince Edward. En avant, de gauche, Lorraine Robinson, le président David Forbes, Marcia Enman. En arrière, James MacPhee, Tom DeBlois et Don MacCormack. ★



Le public est invité au vernissage de l'exposition itinérante

FACILE, ÉCONOMIQUE ET SANS RISQUE **L'achat par catalogue au Canada**

Une centaine d'artefacts tels que des anciens catalogues, des vêtements, des radios, des téléphones, des appareils ménagers, des jouets, etc.

réalisée par le Musée canadien de la poste-
Musée canadien des civilisations

le dimanche 16 janvier 2005, à 14 h
(en cas de tempête : le dimanche 23 janvier à 14 h)

**au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard,
Miscouche**

Rafraîchissements

En montre jusqu'au 3 avril 2005



Canada

La Voix acadienne vous offre la merveilleuse chance de faire l'achat de photos qui sont publiées dans notre journal. Ces photos sont disponibles en couleur à un prix de 6,50 \$ + TPS. Cette offre vous donne droit à deux photos d'une grandeur approximative de 4" X 6" ou d'une d'environ 8" X 10". Veuillez nous contacter au (902) 436-6005, si une ou des photos vous intéressent.

**Service
de vente
de photos**

ATTENTION

Détaillants d'artisanat et d'articles cadeaux!

Ne manquez pas le 5^e marché annuel des acheteurs d'objets d'artisanat et d'articles cadeaux de l'Î.-P.-É.

Les 21 et 22 janvier 2005
Hôtel Delta Prince Edward

- Découvrez une sélection unique d'objets d'artisanat et d'articles cadeaux fabriqués à l'Île.
- Participez à deux séminaires inspirants et captivants donnés par deux des meilleurs présentateurs canadiens dans le domaine de la vente au détail :
« *Cultivating Incredible Customer Experiences* » [Consacrer son temps à faire acquérir des expériences incroyables aux clients] par Pete Luckett et « *Who Says You Can't Captivate Your Market?* » [Captiver son marché? Oui, c'est possible!] par Carol Lesbirel.
- Recevez votre exemplaire personnel du Guide de l'acheteur pour cet événement intéressant.

Marché des acheteurs d'objets d'artisanat cadeaux de l'Île-du-Prince-Édouard



Pour vous inscrire à cet événement gratuit, contactez Marie Walsh au 569-7787. Veuillez noter : exposition destinée exclusivement aux commerçants.



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

AVIS

Le directeur général régional pour la Région du Golfe, ministère des Pêches et des Océans, par la présente, avise que les saisons pour la pêche récréative du poisson de fond seront comme suit pour certaines eaux de la division 4T:

La portion de la division 4T de l'embouchure de la rivière Saguenay en amont d'une ligne reliant la Pointe Noire (48°07'24"N., 69°43'00"O.) à la Pointe Rouge (48°08'06"N., 69°42'06"O.).

Saison ouverte: Du 17 janvier au 13 mars 2005.

Limite de prise quotidienne: Les pêcheurs de la pêche récréative seront permis de prendre et de garder, en une seule journée, un total de cinq (5) poissons de fond, toutes espèces confondues, sauf (0) flétan atlantique.

La pêche récréative du poisson de fond pour toutes les autres eaux de la division 4T demeure fermée.

Voir l'Ordonnance de modification de la période de fermeture et du contingent Région du Golfe 2005-001 faite le 5 janvier 2005 et pour de plus amples renseignements communiquez avec votre agent des pêches local ou visitez le site Internet du ministère des Pêches et des Océans, Région du Golfe, sous la rubrique Registre d'ordonnance, à l'adresse <http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/fi-ip/index-f.html>.

L'Ordonnance de modification de la période de fermeture et du contingent Région du Golfe, 2004-087 est abrogée.

L'Ordonnance de modification de la période de fermeture et du contingent, Région du Golfe 2005-001 entre en vigueur le 5 janvier 2005.

J.B. Jones
Directeur général régional
Région du Golfe

Canada



Î.-P.-É.
EXPANSION DES AFFAIRES
DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

SPORTS

L'école du hockey pour bien commencer



(J.L.) Plusieurs enfants de la région Évangéline vont à l'école le samedi. Et oui, l'école du hockey. Ils ont entre 4 et 7 ans et ils apprennent les bases du sport, avec leur entraîneur, Mario Bernard. De gauche à droite au premier rang, on voit Tyson Arsenaault, Robert Richard, Malcolm McArthur, Curtis Blanchard et Andrew Gallant. Au second rang, on voit l'entraîneur Mario Bernard, Daniel Arsenaault, Gabriel Arsenaault, Avery Gallant, Jason Gallant, Alissa Arsenaault, Jacob Arsenaault et Cédric Richard, entraîneur adjoint. Joshua Myers est absent de la photo. Notez que la composition du groupe change régulièrement avec les nouvelles inscriptions. ★

La LHJMQ connaît une bonne saison au niveau de ses assistances Le Rocket pourrait battre son propre record

Selon le nouveau rapport d'assistance émis le 6 janvier par la Ligue de hockey junior majeur du Québec, la ligue connaît actuellement une saison exceptionnelle, ayant enregistré une hausse de 7,5 pour cent de ses assistances en comparaison avec la même période de temps l'an dernier. Au 1^{er} janvier 2005, les 16 formations de la ligue avaient accueilli un total de 988 440 amateurs en 314 parties, pour une moyenne de 3 148 spectateurs par rencontre, soit une moyenne jamais encore maintenue par la LHJMQ en 36 saisons d'histoire. L'an dernier, 919 286 spectateurs avaient assisté aux 314 premières parties de la saison, pour une moyenne de 2 928 spectateurs par match.

À ce rythme, la LHJMQ complètera son calendrier régulier de 560 matchs avec un total de 1 772 895 spectateurs. De même, la ligue est en voie de battre le record d'assistance du circuit, établi lors de la saison 1999-2000, qui est de 1 759 340 amateurs.

Cette année, pas moins de six formations du circuit ont le potentiel de battre leur propre record d'assistance en une saison, basé sur leur moyenne actuelle de spectateurs par match, dont les MAINEiacs de Lewiston (86 555 amateurs vs 73 584 en 2003-2004), les Remparts de Québec (218 236 vs 207 661 en 2003-2004), le Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard (115 969 vs 111 916 en 2003-2004) et les Tigres de Victoriaville (67 597 vs 67 321 en 1999-2000).

Pour leur part, les Voltigeurs

de Drummondville (66 247 vs 66 571 en 1983-1984) et l'Océanic de Rimouski (163 867 vs 170 162 en 1996-1997) ne sont qu'à quelques spectateurs près de battre eux aussi leur sommet respectif au niveau des assistances en une saison.

Également, jusqu'à maintenant cette saison, pas moins de 10 équipes affichent des gains au chapitre de l'assistance moyenne par match par rapport à l'année passée.

Parmi celles-ci, les Saguenéens de Chicoutimi, qui occupent présentement le deuxième rang du classement général de la LHJMQ, dominant avec une augmentation de 1 245 spectateurs par match, par rapport au même nombre de parties l'an dernier.

Les MAINEiacs de Lewiston (+594), les Mooseheads de Halifax (+563), les Remparts de Québec (+515), les Voltigeurs de Drummondville (+474), les Tigres de Victoriaville (+423), le Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard (+310), les Wildcats de Moncton (+308), l'Océanic de Rimouski (+302) et les Cataractes de Shawinigan (+203) affichent eux aussi des gains au chapitre de l'assistance moyenne par match par rapport à l'année passée.

Pour leur part, le Drakkar de Baie-Comeau (-62), les Huskies de Rouyn-Noranda (-65), les Foreurs de Val-d'Or (-81), les Olympiques de Gatineau (-86), les Screaming Eagles du Cap-Breton (-420) et le Titan d'Acadie-Bathurst (-712) ont connu des baisses d'assistance par rapport à l'année dernière à la même date. ★

Ligue acadienne de quilles - le vendredi 7 janvier 2005

CLASSEMENT CUMULATIF

Équipe	Points de la semaine	Points totaux
1 50 Plus	9	139
2 Les Mélis-Mélos	15	137
3 Les Ououarons	10	129
4 Adorables	13	126
5 Les Grincheux	6	123
6 Les Passe-Partout	10	117



Meilleures moyennes :

Hommes	
Marcel Bernard	188
Urbain Arsenaault	183
Claude Gallant	183
Johnny Arsenaault	182
Alcide Bernard	170
Victor Arsenaault	168
Edmond Gallant	163
Lucien Bernard	161
Albert Arsenaault	160
Julien Bernard	155

Femmes	
Jeannita Bernard	186
Zelma Hashie	170
Barb Gallant	169
Lucia Cameron	164
Jeannette Gallant	160
Zita Gallant	158
Ghislaine Bernard	158
Alvina Bernard	155
Bernice Arsenaault	150
Corinne Arsenaault	147

+ haut Simple de la semaine :

Hommes	
Johnny Arsenaault	246
Marcel Bernard	238
Urbain Arsenaault	218

Femmes	
Jeannette Gallant	219
Jeannita Bernard	202
Zita Gallant	201

+ haut Simple de la saison :

Hommes	
Alcide Bernard	305
Marcel Bernard	298
Johnny Arsenaault	295

Femmes	
Zelma Hashie	253
Jeannita Bernard	248
Barb Gallant	245

+ haut Triple de la semaine :

Hommes	
Marcel Bernard	609
Johnny Arsenaault	583
Urbain Arsenaault	562

Femmes	
Jeannita Bernard	527
Jeannette Gallant	527
Bernice Arsenaault	504

+ haut Triple de la saison :

Hommes	
Alcide Bernard	716
Claude Gallant	702
Johnny Arsenaault	682

Femmes	
Barb Gallant	668
Jeannita Bernard	619
Zelma Hashie	586

Le centre de ski Brookvale est ouvert

Après une saison plutôt lente, le centre de ski Brookvale a ouvert ses pistes le samedi 1^{er} janvier pour le ski et la planche à neige.

Quand la température chutera sous le point de congélation pour des périodes prolongées, la technologie de fabrication de neige disponible à Brookvale, associée avec le personnel dévoué, permettra de fabriquer suffisamment de neige pour maintenir l'activité sur les pistes. Tout le monde à Brookvale tire avantage de l'enneigement et des basses températures pour fabriquer davantage de neige au besoin, et

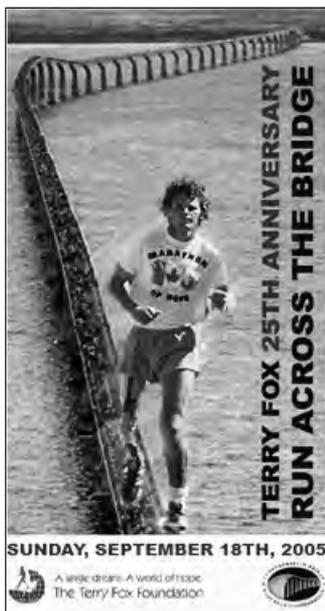
pour damer autant de pistes que possible. Les pistes nordiques ont vu suffisamment de neige naturelle pour allouer que la neige soit damée et qu'il y ait des conditions idéales pour les skieurs de fond.

Avec de la chance, la neige va demeurer pour le reste de l'hiver sur les collines et les pistes pour de l'activité hivernale. Les conditions de neige changent rapidement alors avant de se rendre à Brookvale pour une journée ce ski il est préférable de s'informer en composant le 658-7861. ★

SPORTS

Pour souligner le 25^e anniversaire du Marathon de l'espoir, le 18 septembre 2005

Le pont de la Confédération s'ouvrira aux marcheurs en mémoire de Terry Fox



La Fondation Terry Fox et le Pont de la Confédération sont fiers d'annoncer qu'une Journée Terry Fox – 25^e Anniversaire aura lieu sur le Pont de la Confédération le 18 septembre 2005.

Le 25^e anniversaire du Marathon de l'Espoir Terry Fox sera souligné à l'échelle internationale et, en particulier, la marche sur le Pont de la Confédération promet de figurer parmi les activités les plus importantes. Aussi, c'est une invitation qui est lancée à toute la population des Maritimes, du reste du Canada et du monde à participer ensemble durant cette fin de semaine destinée à commémorer le Marathon de l'espoir Terry Fox et générer des fonds pour la recherche con-

tre le cancer au-delà des 360 millions de collectés en son nom à ce jour.

Le Pont de la Confédération, de 13 km de long, fait partie intégrante de la route Trans-Canadienne et est le plus long pont au monde franchissant des eaux prises par les glaces. Cet ouvrage historique permet aux véhicules de relier, en tout temps, le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard.

La Journée Terry Fox sera une opportunité unique, pour ces marcheurs et coureurs, de traverser le pont en partie ou en totalité. Une fin de semaine complète de célébrations encadrera cette Journée et sera une occasion pour

les familles et amis de célébrer et commémorer les accomplissements des 25 dernières années.

Les 360 \$ millions de fonds déjà collectés pendant ces journées, au nom de Terry, ont déjà eu des résultats tangibles. Les recherches financées par la Fondation ont généré une nouvelle technologie d'imagerie permettant un diagnostic plus rapide et un traitement du cancer ayant comme résultat une réduction du taux de mortalité pour tous les cancers, tant chez les hommes que chez les femmes (sauf pour le cancer du poumon). De sorte que plusieurs cancers sont maintenant considérés comme «curables», notamment la leucémie chez les

enfants, la maladie de Hodgkin et le cancer des testicules.

Nous invitons tous ceux et celles qui rêvent d'un monde libéré de la souffrance reliée au cancer à se joindre à nous durant la fin de semaine du 18 septembre 2005 pour célébrer le courage et la détermination que Terry nous a tous légués, et le progrès effectué en recherche sur le cancer, ainsi que pour continuer d'appuyer les démarches pour vaincre le cancer.

Planifiez dès maintenant votre participation à cet événement historique et visitez www.terryfox-run.org et www.confederation-bridge.com tôt en 2005 alors que plus de détails seront publiés. ★

Pas question d'un volet d'automne des Jeux de l'Acadie à l'Île pour le moment

(J.L.) Comme on le sait, la Société des Jeux de l'Acadie a adopté il y a quelques mois à peine de nombreux changements quant à sa programmation sportive.

L'un de ces changements est l'introduction d'un volet d'automne, avec des compétitions dans un sport individuel, un sport collectif et l'athlétisme ou une combinaison d'un de deux ou de ces trois types de sports.

«Ce n'est pas du tout comme nos Mini-Jeux Richelieu, que nous tenons depuis deux ans maintenant, à l'automne. C'est autre chose», indique Jeannette Gallant coordonnatrice provinciale des Jeux de l'Acadie.

Elle affirme que «pour le moment, ici à l'Île, on n'en parle pas, mais l'idée est certainement très bonne surtout pour les régions où il y a beaucoup d'équipes aux Jeux régionaux. Par exemple, la Péninsule acadienne a fait ses compétitions de soccer en automne 2004 et il y avait 17 équipes. Nous autres, cela pourrait arriver un jour que nous ayons trois équipes de volley-ball qui veulent aller aux Jeux et peut-être qu'à ce moment-là, on aurait avantage à faire une compétition l'automne, pour déterminer l'équipe qui ira et donner la chance et le temps aux athlètes non choisis de s'inscrire dans un

autre sport», explique Jeannette Gallant.

Parmi d'autres changements introduits à la SJA, mentionnons l'obligation pour les entraîneurs d'être certifiés. «Ici à l'Île, on a toujours mis cela en vigueur. Nos académiciens ont leur certificat d'entraîneur équivalent au niveau 1 et nous offrons chaque année la formation à nos bénévoles», dit Jeannette Gallant, précisant que la formation pour 2005 aura lieu en mars.

En ce qui concerne les changements à la SJA, dorénavant, dès sa deuxième présence à une Finale des Jeux de l'Acadie, un bénévole qui est entraîneur devra détenir une certification minimale reconnue. Auparavant, la SJA suggérait fortement que tous les entraîneurs possèdent une certification de base reconnue mais maintenant, c'est exigé dès la 2^e présence du bénévole à une Finale des Jeux de l'Acadie.

Pour la SJA, il est clair que chaque athlète a droit à un entraîneur de qualité et une bonne formation permet un meilleur encadrement des athlètes dans leur processus de développement.

En plus des entraîneurs, tous les officiels majeurs, comme les arbitres, à la Finale des Jeux de l'Acadie devront désormais détenir une certification. ★

Les Atomes AA d'Évangéline sont des champions!



Entourant la bannière des champions du tournoi commémoratif Michael Coughlin, on voit au premier rang, Colton Gallant, Tyler Richard, Catlin Richard, Mathieu Richard et John Mundy. Au second rang, on voit Troy Gallant, Andrew Richardson, Alex Cyr, Chris DesRoches, Ryan Arsenault, Alex Arsenault, Brandon Gaudet et Myranda Kelley. Derrière l'équipe, on voit les entraîneurs Donald Gallant, Dave Kelly et Paul Cyr. (Photo : J.L.)

Par Odette CYR

L'équipe Atome AA d'Évangéline a remporté le tournoi commémoratif Michael Coughlin qui se tenait à Alberton le 3 janvier dernier.

Lors du tournoi à la ronde, l'équipe d'Évangéline a terminé première dans sa division à la suite des victoires contre Alber-

ton (4 à 2) et O'Leary (7 à 2). En grande finale, l'équipe d'Évangéline a eu raison de celle de Borden au compte de 4 à 3. Même après 36 minutes de temps régulier et 5 minutes de temps supplémentaire, le pointage était à égalité 2 à 2. L'issue du match a été déterminée par tir de barrage; Évangéline comptant à deux reprises alors que Borden a marqué

une fois.

Parmi les honneurs individuels, Alex Arsenault a reçu le titre de joueur du match pour la première partie alors qu'Alex Cyr a reçu le même honneur pour la 2^e et la 3^e partie. Également, Catlin Richard a été nommé meilleur gardien du tournoi et Mathieu Richard a marqué le but gagnant lors de la finale. ★

Les réservoirs extérieurs d'huile à chauffage doivent avoir un dispositif de protection contre les intempéries

Les dispositifs de protection contre les intempéries, l'une des façons les plus efficaces de protéger les maisons d'un déversement d'huile, vont bientôt être exigés sur tous les réservoirs extérieurs. Ce changement s'impose en raison des nouveaux règlements de la province sur les réservoirs d'huile domestiques qui seront appliqués progressivement sur une période de plusieurs années. Ces règle-

ments aideront à éliminer les causes prévisibles les plus courantes des déversements d'huile – l'installation inadéquate et la corrosion interne de réservoirs trop anciens – en assurant que les réservoirs d'huile sont installés et inspectés par du personnel certifié et remplacés après un certain nombre d'années.

Les dispositifs de protection contre les intempéries sont habi-

tuellement faits d'acier soudé ou de tôle. Ils se placent au-dessus du filtre et de la valve et aident à protéger ces pièces vulnérables des éléments.

Selon Jamie Ballem, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts, les dispositifs de protection contre les intempéries sont obligatoires sur les installations de nouveaux réservoirs extérieurs depuis juin 2001 et seront exigés sur tous les réservoirs extérieurs actuels à compter du 3 février 2005.

«Les chutes de glace et les accumulations de neige sur le tuyau à carburant et sur le filtre sont parmi les principales causes de déversements d'huile en hiver. Elles peuvent provoquer la rupture du tuyau, ce qui permettrait à des centaines de litres d'huile de pénétrer dans le sol, de dire le ministre Ballem. Au lieu d'attendre au mois de février, j'encourage les propriétaires qui ont des réservoirs extérieurs d'envisager l'installation d'un dispositif de protection contre les intempéries avant l'arrivée de l'hiver. Il s'agit d'une façon simple et efficace de protéger votre maison contre un déversement d'huile qui risque d'être coûteux.»

Selon le ministre Ballem, il y



Un simple dispositif de protection contre les intempéries peut éviter un déversement d'huile à chauffage

eut une baisse considérable de déversements d'huile causés par les intempéries au cours des dernières années, depuis qu'un plus grand nombre de propriétaires de l'Île ont installé ces dispositifs

sur leurs réservoirs. En 2001, il y eut 130 déversements causés par les intempéries, chiffre qui a baissé à 20 l'hiver dernier.

Quoique les dispositifs de protection contre les intempéries contribuent grandement à protéger les réservoirs d'huile des rigueurs du climat, le ministre Ballem tient à rappeler aux propriétaires de vérifier leur réservoir d'huile régulièrement durant l'hiver. Il faut régulièrement déblayer la neige et la glace autour de la canalisation d'huile, du filtre et de la valve et enfin, s'assurer qu'il n'y a aucune possibilité de dommage causé par des glaçons ou des gros morceaux de neige et de glace.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité des réservoirs d'huile domestiques, les propriétaires de l'Île peuvent communiquer avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts au (902) 368-5042. ★

Centre de soutien communautaire demandes de financement de projets pilotes ou de démonstration « Changer la culture des organismes bénévoles ».

Comment les organismes bénévoles peuvent-ils ...

- ✓ faire en sorte que leur leadership et leur mission demeurent conformes à leurs buts?
- ✓ susciter l'engagement des bénévoles pour ce qui est de la résolution des problèmes organisationnels
- ✓ susciter la participation de gens d'horizons divers aux rôles de direction?
- ✓ changer leur culture organisationnelle et leurs structures de gouvernance de manière à attirer des groupes de bénévoles plus diversifiés?

www.benevoles.ca or 1.800.670.0401

La date limite - le 21 janvier 2005.

Réseau de l'Île-du-Prince-Édouard
Initiative canadienne sur le bénévolat

Also available in English.

Avec la
participation du
gouvernement du
Canada

Canada

Êtes-vous propriétaire de terrains boisés à l'Î.-P.-É.? Utilisez-vous des terrains forestiers publics? Êtes-vous préoccupés par le rôle futur des forêts dans notre environnement, notre économie ou notre mode de vie?

Le Conseil sur les forêts publiques invite les Insulaires de toutes les positions sociales à venir exprimer leurs idées et leurs préoccupations concernant la nouvelle politique forestière pour l'Île-du-Prince-Édouard. On encourage les Insulaires à participer à l'un des Groupes de discussion publics afin de faire connaître leurs idées et partager leur vision de l'avenir de nos forêts. Ils auront lieu comme suit :

- Le lundi 10 janvier, O'Leary Lions Hall*
- le lundi 17 janvier, Service des pompiers de Wellington*
- le lundi 24 janvier, Hunter River Lions Hall*
- le lundi 31 janvier, Rodd's Marina Inn & Suites, Montague*
- le mardi 8 février, Fortune Cove Community Hall*
- le mardi 15 février, Centre agricole, Charlottetown*

Chaque réunion aura lieu de 19 h à 21 h.

* En cas de mauvaise température, les rencontres auront lieu le mercredi au lieu du lundi ou du mardi.

D'autres sessions de discussion pourraient s'ajouter au besoin.

De plus, le Conseil encourage les groupes et les individus à faire avancer les discussions en envoyant un courriel à forestpolicy@gov.pe.ca; en s'inscrivant au Groupe de discussion sur la politique forestière au <http://www.gov.pe.ca/go/discussforpol>; ou en communiquant avec Ken Mayhew, secrétaire du Conseil des forêts publiques au (902) 368-6450.



Avis public

Le ministère des Transports et des Travaux publics demande la collaboration du public en ce qui concerne ses travaux d'entretien des routes durant les mois d'hiver, particulièrement en ce qui a trait aux trois domaines mentionnés ci-dessous.

1. Dépôt de neige sur les routes

L'article 44(2) de la Roads Act comporte le texte suivant :
« Nul ne doit déposer, placer ni empiler de la neige ou de la glace sur une partie de la voie publique de sorte que cela entrave la circulation, nuise à l'entretien des routes ou constitue un risque d'accident. »

2. Stationnement

L'article 45 de la Roads Act comporte le texte suivant :
« Nul ne doit garer ni laisser un véhicule sur une partie d'une voie d'accès publique, avec ou sans occupant à bord, de sorte que cela nuise à la conduite d'un véhicule ou au fonctionnement d'équipement sur la route. »

3. Boîtes aux lettres, boîtes à journaux, clôtures et contenants Waste Watch

Les boîtes aux lettres, les boîtes à journaux, les clôtures et panneaux indicateurs ou autres objets du genre peuvent être endommagés à la suite de services d'entretien hivernal. Le temps est venu de retirer ces objets des voies d'accès publiques et de prendre des mesures afin de réduire le risque de dommages causés aux clôtures.

Les poteaux de bois, de métal ou de béton de grande taille utilisés afin de supporter les boîtes aux lettres peuvent endommager les chasse-neige et constituent un risque d'accident. Les personnes disposant de tels poteaux s'exposent à la possibilité de poursuites pour dommage à la propriété d'autrui.

Les contenants Waste Watch doivent être placés à un endroit qui n'entravera pas le service d'enlèvement de la neige le jour de la collecte.

Le ministère des Transports et des Travaux publics avise les gens qu'aucune suite ne sera donnée aux réclamations pour dommages à la propriété occasionnés à la suite du traitement normal de la neige et de l'eau. La collaboration du public à cet égard sera d'un grand appui au ministère qui s'efforce de bien le servir.

www.gov.pe.ca



La ministre,
Gail A. Shea
Transports et
Travaux publics